

Editorial

Mais que fait l'Union Wallonne des Architectes ?

Depuis que l'UWA a pris de l'ampleur et de la notoriété, cette question revient de plus en plus souvent vers nous. L'UWA défend la profession et les architectes. Comment ? Vous le verrez en pages 2 et 3 de ce *traits d'Union*. Il y a fort à parier que vous n'imaginez pas tout ce que l'UWA fait pour vous.

Dans ce numéro, nous revenons également sur le *Grand prix d'Architecture de Wallonie*, une cérémonie qui célèbre une architecture wallonne féminisée et rajeunie.

Coup d'œil également sur les nouveautés en matière de clauses sociales avec une imposition accrue pour les marchés de voirie et d'aménagement des zones d'activités économiques.

Petit détour par Mons où l'association locale reprend des couleurs sous l'égide d'un groupe de jeunes architectes.

Enfin, 2018 à présent à notre porte, nous en profitons pour faire le tour des nouveautés en termes d'outils et de services à votre disposition.

006

périodique trimestriel
décembre – janvier – février 2018

Palmarès du Grand d'Architecture de Wallonie 2017

Habitat individuel

- Lauréat **Henry-Evrats/ he-architectes** – Transformation d'une habitation à Liège
- Mention **LRArchitectes** – Habitation VC

Habitat collectif

- Lauréat **LRArchitectes** – L'Arsenal à Pont-à-Celles
- Mention **Daniel Delgoffe/ Atelier d'Architecture Daniel Delgoffe** – Logement Dony

Bâtiment public à usage collectif

- Lauréat **Baukunst** – Infrastructure polyvalente à Spa
- Mention **V+ / Bureau Vers plus de bien-être** – RTBF Mediasambre

Ouvrage d'art ou espace architecturé

- Lauréat **artau architectures & Palotas, Reichelt & Partner** – Aménagement Urbain de la Klötzerbahn à Eupen
- Mention **a.m. Binario architectes (architecture) – L'Escaut (scénographie) – Pigeon Ochej Paysage (paysage)** – Centre du Visiteur à l'ancienne abbaye de Villers (Villers-la-Ville)

Réalisation hors Wallonie d'un architecte wallon

- Lauréat **Chantal Vincent/ Dessin et Construction** – Promenade Verte à Bruxelles

PRIX TRANSVERSAUX

Prix du Patrimoine

- **a.m. Binario architectes (architecture) – L'Escaut (scénographie) – Pigeon Ochej Paysage (paysage)** – Centre du Visiteur à l'ancienne abbaye de Villers (Villers-la-Ville)

Prix de la Reconstruction sur la Ville

- **Coton – Lelion – Nottebaert** – Mundaneum à Mons

Prix du Jeune Architecte

- **Laure Bertrand/ LRArchitectes** – CADC-BOCH à La Louvière

+ voir suite page 4

Mais que fait l'UWA ?

L'Union Wallonne des Architectes grandit. Elle acquiert une notoriété. Vous en entendez sans doute parler parfois, souvent, avec une question qui revient : *Mais que fait l'UWA ?* La réponse est à la fois très simple et complexe. L'UWA agit comme une union professionnelle et assure la défense des architectes et de l'architecture de Wallonie. Voilà pour la partie simple.

A présent, rentrons dans les détails. L'UWA est présente à différents niveaux de pouvoir.



Elle traite les plus souvent avec les autorités régionales mais également fédérales seule ou au travers de la Fédération des associations des architectes de Belgique (FAB) et européennes au travers du Conseil des Architectes d'Europe.

défense de la *Qualité architecturale* (y compris les modes de passation de la commande publique)

aspects numériques de la profession tels que le BIM (quels impacts, quels coûts, quid des responsabilités?)

dématérialisation et simplification administrative

suivi du certificat patrimoine pour les architectes, groupe de travail *marchés publics* auprès du Ministre du patrimoine

formation des architectes par les professionnels les plus pertinents et à moindre coût

réfèrent et expert PEB (mission auprès du Ministre de l'énergie)

service de facilitateur pour le nouveau cahier de charge type (cctb2022) (marché auprès des autorités régionales)

service de facilitateur pour l'insertion de clauses sociales dans les marchés de service (mission auprès de la Ministre du logement)

service de facilitateur PEB (marché auprès des autorités régionales)

assurance
obligatoire pour
le secteur
construction

problématique
du radon

participation au
groupe de travail sur
la réforme de l'Ordre
des Architectes
*Prix belge
de l'architecture*

barèmes
et honoraires
minimaux

enjeux de
la numérisation
du secteur

gestion
d'une maison
d'architecture et d'urbanisme
à travers laquelle l'UWA pilote
entre autres le *Grand Prix
d'Architecture de Wallonie* et le
dossier CoDT (mission auprès
du Ministre
de l'aménagement
du territoire)

mission d'étude sur
le caractère adaptable
des bâtiments et leur
adaptabilité future

Et, selon l'expression consacrée, la liste est encore longue mais pour faire court, l'UWA traite des matières professionnelles, techniques et architecturales liées à la pratique de la profession et l'UWA fait tout cela sans demander le moindre centime de cotisation aux architectes, à ses membres.

L'Ordre, de son côté, précisons-le puisque la confusion est souvent de mise, a d'autres missions: la protection du consommateur, la protection du titre d'architecte, le disciplinaire et la déontologie.

L'Union Wallonne des Architectes et le CfgOA sont donc absolument complémentaires et appelés à traiter des sujets différents. Ils collaborent toutefois sur une longue liste de thèmes capitaux pour la profession, profession qui a besoin d'un Ordre compétent tout comme d'associations professionnelles présentes et structurées.

+ L'Union Wallonne a besoin de vous pour continuer à se développer. Si vous vous reconnaissez des affinités avec les matières énoncées plus haut, rejoignez nos groupes de travail. La méthode est simple : secretariat@uwa.be

L'Architecture wallonne a remis ses récompenses ce 26 octobre

Retour sur une après-midi et une soirée qui ont rassemblé plus de 350 architectes

Le programme prévu pour cette journée était particulièrement dense. Il se composait de trois parties.

D'abord une conférence sur le thème **Energie 2050**, organisée en collaboration avec Agoria Wallonie, la fédération de l'industrie technologique. L'animateur en est Sébastien Motte, membre du Bureau de l'UWA et son Conseiller énergie. Il reçoit en premier lieu Maître Maud Effinier, avocat au Barreau de Namur, qui a contribué à l'élaboration d'un contrat-type pour les missions PEB. Celui-ci est actuellement soumis à l'approbation de la DGO4 et sera bientôt (début 2018) diffusé aux architectes wallons en guise de référence.

Ensuite Thierry Castagne, Directeur général d'Agoria Wallonie, qui met en évidence le partenariat avec l'UWA et le lien qui s'est ainsi créé entre le monde des entreprises technologiques et les prescripteurs que sont les architectes. Différents sujets communs pourront être abordés: la durabilité, l'accessibilité, le design, le confort, etc., sans oublier les technologies qui contribuent à la PEB... Enfin, Agoria et UWA se rencontrent également à travers des actions économique-politiques: l'Alliance Emploi-Environnement, les accords de branche *énergie*, le *Zéro carbone 2050*, Climact, ... Last but not least, la collaboration Agoria-UWA prévoit l'établissement de fiches techniques sur base des valeurs de conception, à destination des architectes.

Vient le tour de Sébastien Motte de présenter quelques études de cas sur des bâtiments de référence pour mesurer les améliorations possibles en matière de PEB à travers l'apport technologique. Il souligne un fait probablement unique en Europe: en Wallonie, depuis 2004, plus de la moitié des architectes se sont formés à la PEB! Il met l'accent sur le dialogue indispensable entre l'architecte et le responsable PEB, en

matière de conception et de coordination.

Dernier intervenant, Nicolas Spies, Conseiller énergie de la CCW, Confédération Construction Wallonne. Il apporte l'éclairage des entrepreneurs, préoccupés par la qualité de la mise en œuvre.

Deuxième partie de la soirée, **la leçon magistrale d'architecture** de l'architecte portugais Gonçalo Byrne, un des membres du jury du Grand Prix de Wallonie 2017. Le titre de son intervention: ***Dans l'épaisseur du temps, au-delà de l'image.*** Dans un français parfait, il nous entraîne dans un voyage merveilleux qui nous dévoile sa conception de l'architecture à travers quelques-unes de ses réalisations: le musée de Frontera, un quartier de maisons de vacances à Obidos, le vieux centre-ville de Leiria, le théâtre Thalia à Lisbonne, ... On est tout de suite conquis par la passion calme qui émane de sa voix, par la finesse et la profondeur de ses explications, par la subtilité de son acte architectural. Le fil conducteur de son travail, c'est le temps... L'architecte travaille avec le temps, avec l'histoire, avec le préexistant... dans la ville, son intervention sert à relier des fragments d'époques et de vies différentes. C'est en travaillant avec le temps *con il tempo* dit-il, que l'on devient *contemporain*...

Troisième partie, la plus attendue de tous, la cérémonie de remise des prix. C'est le Président Robert Treselj qui accueille les invités, et non des moindres: le ministre-président Willy Borsu et le ministre René Collin sont venus nous rejoindre. Le tout s'est clôturé par une soirée marquée par l'architecture et le rock'n roll.

Le palmarès et les photos des projets mis en avant par le jury sont à retrouver en pages 41 à 45 de votre revue *architrave* jointe à ce *traits d'Union*.



L'Association des Architectes de l'Arrondissement de Mons revit

Coup de projecteur et coup de jeune sur cette jeune fille qui fête ses 80 printemps dans quelques mois

Créée en 1938, l'Association des Architectes de l'Arrondissement de Mons fut, comme traditionnellement, constituée sur le principe d'union professionnelle. Selon la loi du 31 Mars 1898, elle a été formée exclusivement pour l'étude, la protection et le développement des intérêts professionnels de ses membres. Comme d'autres associations, l'AAAMs a connu ses heures de gloire, ses grands moments, des moments plus compliqués aussi, pour se retrouver presque à l'arrêt voici quelques mois.

Aujourd'hui, de jeunes architectes montois ont décidé de reprendre les choses en main. En équilibre entre valeurs d'antan et modernisme, elle se veut plus immersive que jamais dans l'architecture locale en se positionnant comme actrice du mouvement architectural montois. Elle met évidemment un point d'honneur à défendre la profession et ses membres. Le patrimoine faisant partie de l'approche culturelle recherchée, l'AAAMs part également à la conquête du tourisme de loisir et des amoureux de découvertes. La promotion de réalisations et d'ouvrages de belle facture sera au rendez-vous de ce nouvel envol.

Que l'on soit stagiaire ou professionnel confirmé, l'Association des Architectes de l'Arrondissement de Mons offre un service adapté à chacun. Relais entre le tissu académique local et la vie professionnelle, elle aide à la fois le stagiaire à s'insérer dans le métier et accompagne l'architecte pour le défendre au niveau local en portant le message d'une voix forte et unifiée. L'AAAMs accompagne donc l'architecte tout au long de sa carrière.

Elle fait partie des 11 associations fondatrices de l'Union Wallonne des Architectes. L'AAAMs se veut, de ce fait, être un relais de qualité pour les missions menées au niveau régional, en s'insérant au cœur du débat local.

Services locaux pour une défense optimale

Au service de ses membres, l'Association des Architectes de l'Arrondissement de Mons joue un rôle important dans le support de partage d'expériences et dans des domaines tels que l'aide administrative, juridique et technique, tous ces volets devant lesquels certains se sentent seuls et démunis, ou simplement en recherche d'informations.

Sous l'impulsion d'architectes jeunes et dynamiques, cette renaissance trouve un soutien d'anciens membres venus conseiller et transmettre leur savoir pour rendre l'association plus vivante que jamais. Pour avancer, elle se donne des objectifs importants pour l'année 2018, en officialisant le nouveau comité directeur, en fédérant les membres et en organisant différentes activités. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : www.aaams.be

Il ne reste qu'à souhaiter à Sébastien Moulin et à Fabio Di Pietrantonio, les deux jeunes Montois à la base de cette relance, un bon démarrage de ce projet.

Les clauses sociales dorénavant applicables aux marchés de voirie et aux ZAE

Du changement depuis ce début octobre

Depuis début octobre, l'insertion de clauses sociales est devenue obligatoire dans certains marchés publics de travaux en matière de voiries et d'équipement de zones d'activités économiques (montant égal ou supérieur à 750.000 euros). Cette nouveauté s'ajoute au dispositif Clauses sociales prévu pour les marchés de travaux de bâtiment.

Le dispositif des clauses sociales est à ce jour encore méconnu ou trop peu connu par la profession. Il est donc peut-être utile de rappeler ce que sont les clauses sociales. Les *clauses sociales* sont des stipulations contractuelles par lesquelles un pouvoir adjudicateur poursuit, au travers d'un marché public, un objectif de politique sociale, distinct de la commande publique, visant à contribuer directement au bien-être de la collectivité ou des individus.

Les *clauses sociales* prévues pour les marchés de travaux en Wallonie sont des clauses à visée socioprofessionnelle, c'est-à-dire que le pouvoir adjudicateur poursuit un objectif de formation, d'insertion ou d'intégration de demandeurs d'emploi, d'apprentis, de stagiaires, d'apprenants ou de personnes en situation de handicap.

L'insertion de clauses sociales dans les marchés de travaux permet de renforcer le 3^e pilier du développement durable: le pilier social (en complément des piliers économique et environnemental). Elle permet d'offrir une expérience professionnelle sur chantier aux demandeurs d'emploi, apprentis, stagiaires, apprenants ou de personnes en situation de handicap visés par les dispositifs d'insertion ou de formation. Le dispositif permet par ailleurs de renforcer la responsabilité sociétale des pouvoirs adjudicateurs.

Des clauses sociales pour qui, pour quoi?

Les clauses s'appliquent à l'ensemble des pouvoirs adjudicateurs régionaux wallons, le Gouvernement wallon, le Service public de Wallonie, les organismes d'intérêt public (la SWL notamment), mais donc vous l'aurez compris pas les communes. Et pour les prescripteurs? Architectes et bureaux d'études sont concernés par les points suivants:

Niveau voirie:

- la création, l'aménagement et l'entretien des voiries publiques, y compris les accessoires, tels que le mobilier urbain, la signalisation, les plantations et les œuvres d'art créées pour l'occasion;
- la création et l'aménagement des parkings établis sur le domaine public;
- la construction, la réfection et le renouvellement d'aqueducs et d'égouts;
- l'installation, l'extension, le déplacement et le renouvellement de l'éclairage public;

Niveau équipement de zones d'activités économiques:

- les travaux de viabilisation

A plus d'un titre, l'architecte en tant que prescripteur joue un rôle important dans l'intégration d'une clause sociale dans ses projets de marchés publics. En tant que prescripteur, il est à la fois à la source de cette démarche mais également dans la bonne application de celle-ci une fois le chantier lancé. Dans son rôle de coordination, il aura à plusieurs reprises la responsabilité de la bonne conduite de ce chantier et de l'ouvrage dans son ensemble.

Afin de promouvoir la mise en place de ces clauses sociales, un réseau de facilitateurs est institué. En tant qu'auteur de projet, vous pouvez donc prendre contact avec vos facilitateurs UWA (Christian Capart ou Olivier Nils clausessociales@uwa.be) ou rendez-vous sur la plateforme marchés publics de la région wallonne <http://marchespublics.cfwb.be/fr/informations-generales/pratiques-de-marche/clauses-sociales-travaux/index.html>

L'UWA en 2018

De nouveaux outils pour les membres

L'UWAthèque

Où trouver une annexe 4 commentée pour rentrer un permis d'urbanisme inattaquable? Comment mettre la main sur l'information au sujet de la membrane d'étanchéité de façade d'un célèbre fabricant? Où trouver les dernières informations sur le CoDT?

Dans l'UWAthèque... bien entendu!

L'UWAthèque rassemble du contenu et vous offre un point d'accès central à celui-ci. Vous y retrouverez votre magazine traits d'Union, les publications et tout ce sur quoi l'UWA a collaboré ou œuvré et bien d'autres contenus propres à votre union professionnelle. Ce nouveau service fournira des informations à caractère principalement technique.

Un choix facilité

Pour l'organisation des formations et événements, un gestionnaire interactif sera mis en place avec une plateforme de commande e-commerce. Celle-ci permet d'améliorer et de professionnaliser l'accès aux formations et services qui vous sont proposés.

Dans cette optique d'adaptation et d'utilisation qualitative, vous constaterez que la charte graphique sera adaptée en fonction des événements pour attirer votre attention sur ceux-ci.

Une information pluridimensionnelle

Les formations attirant de plus en plus d'adeptes, nous avons élargi les possibilités pour être formé et informé.

Un nouvel outil vient compléter notre offre: les Workshops. Il s'agit d'une formule d'Ateliers combinant à la fois théorie et pratique. L'architecte grâce à cet outil peut vivre une expérience d'apprentissage unique en liant le sujet présenté à une phase vivante et immersive.

Traits d'Union s'offre un petit frère numérique

Le magazine trimestriel *traits d'Unions* est un support intéressant pour traiter des sujets

de fond et appuyer sur les missions menées par l'UWA. Sa version électronique permettra de couvrir les sujets plus chauds et d'offrir des regards liés directement aux questions d'actualité.

Le webinar, une nouvelle façon de s'informer

Une démonstration est plus parlante qu'un texte, et une vidéo plus vivante qu'une image!

Nous introduisons le 'Webinar', support incontournable diffusé via YouTube. Il permet de diffuser des mini-sessions d'information, de présentation et de formation. Il est l'extension idéale pour la formation et l'information. La chaîne YouTube de l'UWA sera également disponible en accès via l'UWAthèque.

Les services de l'UWA

Facilitateur Clauses sociales

Support et calcul des clauses sociales (Facilitateurs clauses sociales: Christian Capart et Olivier Nils) : clausessociales@uwa.be

Facilitateur PEB, en collaboration avec la PMP et le CERA

Toutes vos questions sur la PEB (Facilitateur: PEB Lucia Russo)

Appelez le 0800/11.263 tous les matins.
<https://energie.wallonie.be/fr/posez-vos-questions-relatives-a-la-peb.html?IDC=9300>

Facilitateur CCTB

Toutes vos questions sur le Cahier des charges type (CCTB2022) et l'application VitruV (Facilitateur CCTB: Christian Capart) : infocct.ap@CCTB.zendesk.com

Information CoDT

Toutes vos questions sur le CoDT (poste géré par la Maison d'architecture et d'urbanisme MRAU) : infocodt@uwa.be

Formation continue

Les formations de l'UWA se veulent à distance, le lancement de l'e-learning est programmé pour 2018 www.uwa.be/?page_id=122

L'UWA remercie ses partenaires pour leur soutien à l'organisation du *Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2017*

